



Wallonie

Commune de Houffalize

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège Communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est Monsieur Michel MOLITOR

Adresse actuelle : Boeur, 30 B à 6660 Houffalize

Le terrain concerné est sis à Boeur, 30/B à 6662 Tavigny et cadastré HOUFFALIZE Division 6, section E n°464C2

Le projet consiste en la **Construction d'un hall de rangement et stockage en lien avec l'activité de menuiserie** et présente les caractéristiques suivantes :

Ecarts au permis de lotir « PL 26/1979 FRANKA GOFFINET » au point de vue de :

- Destination et parti architectural : hall et non habitation ;
- Implantation: hors zone de construction;
- Réalisation de mur aveugle;
- Utilisation de dalle béton de ton silex et de ton ciment naturel;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante :
Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du :
Service Urbanisme, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE, 061/28.00.58

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10/06/2022 au 24/06/2022 au Collège Communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante :
Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE.

Affichage le 03/06/2022